

## Communication de Madame H el ene Say



S eance du 23 mai 2014



### Des religieuses dans la guerre.

### Les couvents de femmes de Nancy et de Lorraine pendant la guerre de Trente Ans

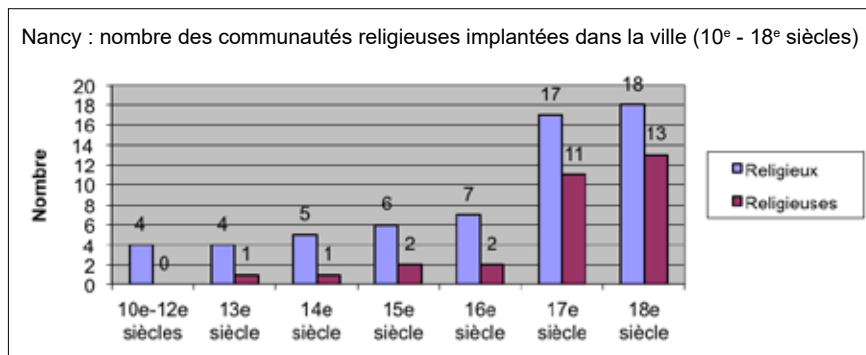
La p eriode de la guerre de Trente Ans passe pour l'une des plus sombres si ce n'est la plus sombre de l'histoire de la Lorraine et sa m emoire se nourrit de la s erie des *Mis eres de la guerre*, de Jacques Callot. D'apr es les  tudes d emographiques men es par Marie-Jos e Laperche-Fournel<sup>[1]</sup>, le duch e perd plus de la moiti e de sa population sous l'effet conjugu e : de la peste, qui s evit de 1621  a 1636 ; des passages de troupes (Fran ais, Su eois et autres mercenaires recrut es par le camp protestant), accompagn es de destructions sauvages et de pillages,  a partir de 1631 ; de l'occupation par les troupes royales fran aises qui vivent sur les ressources de la population,  a partir de 1634 ; et la famine que les  tats de guerre et d' pid emie provoquent n ecessairement.

Cette guerre puise sa source dans le conflit qui oppose les Habsbourg d'Espagne et du Saint-Empire aux souverains protestants, la religion servant d'appui  a une lutte politique contre l'h eg emonisme des Habsbourg. Le roi de France, par int er et politique et apr es avoir louvoy e diplomatiquement, finit par s'allier aux puissances protestantes quand bien m eme les r eform es fran ais sont pers ecut es dans le royaume. En 1631, la prise par des troupes  a la solde du Saint-Empire de Vic et de Moyenvic, qui appartiennent  a l' v eque de Metz, et la riposte du roi de France plongent le duch e dans la guerre. En choisissant le camp des Habsbourg, le duc de Lorraine Charles IV l'y installe durablement.

Sous l'angle lorrain, on peut dire que la guerre de Trente Ans ne court pas de 1618 aux traités de Westphalie de 1648, mais de 1631 à 1661/1662, c'est-à-dire jusqu'au traité de Vincennes, paix séparée signée entre le roi de France et le duc Charles IV qui récupère quasiment la totalité de ses duchés (1661)<sup>[2]</sup>, et au démantèlement des remparts de Nancy (1661-1662).

Au premier tiers du 17<sup>e</sup> siècle, en Lorraine comme dans le reste de l'Europe où se déploient les effets de la Réforme catholique, stimulée par le concile de Trente, les villes et principales bourgades, et Nancy comme capitale du duché au premier chef, sont investies de couvents d'hommes et de femmes.

Le nombre de couvents de femmes, à Nancy et dans les environs immédiats de la ville, passe de 2 à 10 entre 1611 et 1632. Que deviennent ces communautés<sup>[3]</sup> avec la guerre ? Le choc suscité par le burin de Jacques Callot et les sources laissées par ces communautés, qui ont à l'évidence mieux tenu leurs archives que les communautés d'hommes, invitent à étudier de plus près la manière dont elles ont traversé trente années de violence et d'occupation militaire, d'épidémie et de famine.



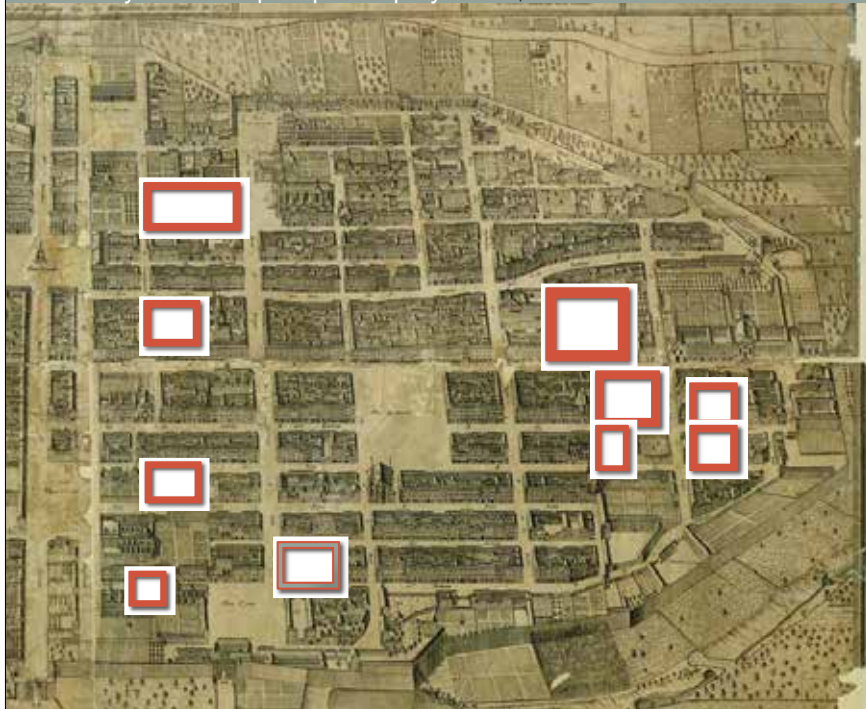
Les effets de la guerre sur les communautés féminines sont présentés sous quatre de leurs principaux aspects, avant d'analyser leurs conséquences.

## La présence religieuse féminine à Nancy, à la veille de la guerre

La fin du Moyen Âge se caractérise par la densification des implantations urbaines. Pourquoi les villes ? Parce que là sont durablement aménagées les résidences des princes et installées les institutions des États, au fur et à mesure de leur constitution. Le développement de l'activité économique et commerciale de ces centres urbains accompagne la centralisation et le déploiement administratifs. Si les couvents vivent encore et toujours de revenus sis sur des domaines ruraux, les religieux se mettent au service spirituel des puissants (nobles ou bourgeois) qui leur octroient en échange leur protection.

Sur le plan de Nancy de 1611, de Claude Delaruelle, qui montre l'état de la ville au lendemain du règne de Charles III, deux couvents féminins apparaissent : celui des « dames prêcheresses », dominicaines installées en 1295 ; et l'église des « sœurs grises » ou hospitalières de Sainte-Élisabeth, tiers-ordre franciscain établi en 1485. Le plan dressé par Belprey en 1754 met en évidence la concentration dans la ville neuve des dix communautés de femmes installées au 17<sup>ème</sup> siècle.

Nancy en 1754 : plan par Belprey. Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, 1 Fi 117



Ces dix communautés sont de quatre sortes.

- Deux appartiennent à des ordres créés au Moyen Âge : les dominicaines, dans la ville vieille, à proximité du palais ducal ; les sœurs de Sainte-Élisabeth ou sœurs grises, franciscaines du tiers-ordre à vocation hospitalière.
- Quatre autres sont issues d'ordres également anciens, mais réformés : les carmélites, qui comptent deux couvents ; les « tiercelines », franciscaines de la stricte observance ; et les bénédictines du Saint-Sacrement.

Alors qu'un premier couvent de carmélites est implanté en 1611, celles-ci contribuent à installer en 1624 une communauté formée à Bordeaux mais qui, refusant la tutelle du cardinal de Bérulle afin de rester dans l'obédience de l'ordre des carmes déchaux, a choisi de quitter le royaume de France.

Quant au monastère bénédictin de Notre-Dame-de-Consolation (1612/1625), il s'agit de l'œuvre de Catherine de Lorraine, une des filles de Charles III, par ailleurs abbesse de Remiremont. En fondant Notre-Dame-de-Consolation, à Nancy, elle s'inscrit dans un mouvement de réforme qui reste délibérément adossé à la règle de saint Benoît mais donne une place centrale à l'adoration du Saint Sacrement dont la pratique connaît au 17<sup>e</sup> siècle un développement remarquable<sup>[4]</sup>.

- Deux couvents de femmes sont issus de l'essaimage d'ordres nouveaux, nés dans l'élan de la réforme spirituelle post-tridentine, qui se caractérise notamment par la fondation de congrégations spécifiquement féminines, sans équivalent masculin : les madelonnettes, congrégation dédiée aux femmes de mauvaise vie repenties (ou condamnées par leur famille à se repentir), que la duchesse Marguerite de Gonzague fait venir de Mantoue vers 1615, et qui sont dissoutes et récupérées par le Refuge en 1631 ; les annonciades célestes en 1616, fondées à Gênes par Maria Vittoria Fornari en 1604 ; en 1632, les religieuses de la Visitation Sainte-Marie, ou visitandines, fondées par Jeanne de Chantal et François de Sales en 1618 à Annecy.
- Deux communautés sont des fondations nouvelles spécifiquement lorraines : la congrégation enseignante de Notre-Dame, fondée par Alix Le Clerc et Pierre Fourier, qui ouvre une maison à Nancy en 1612 ; et le couvent Notre-Dame-du-Refuge, fondé à Nancy en 1631 par Élisabeth de Ranfaing pour la conversion des pauvres âmes abîmées par l'indigence mentale et morale.

La règle monastique qui régit le quotidien de ces femmes se répartit essentiellement entre : la règle augustinienne, reprise par les ordres mendiants

et prêcheurs au 13<sup>e</sup> siècle mais aussi par les congrégations issues de la Réforme catholique (annonciades célestes, congrégation de Notre-Dame, Visitation, Refuge, etc.) ; et la règle bénédictine. Cette répartition entre deux modèles n'empêche pas les religieuses, quelle que soit leur vocation spécifique, d'être toutes soumises à une clôture rigoureuse, à une stabilité qui ne souffre d'exception que dans les cas de force majeure (la guerre, les épidémies, les mesures disciplinaires), ou lorsque la communauté décide d'essaimer. Le quotidien de chaque maison est rythmé de même par les temps de prière en communauté et des pratiques spirituelles profondément marquées par la dévotion eucharistique du temps, qui laisse une place de choix à l'adoration (Saint Sacrement, Sacré Cœur de Jésus). L'aire sociale de recrutement, en revanche, différencie sensiblement les congrégations les unes des autres, et ces différences se traduisent par celles des biens et des ressources, plus ou moins assurés dans le temps. À l'épreuve de la guerre, il vaut mieux compter dans son couvent des femmes liées à des familles puissantes et influentes, si possible proches du pouvoir, en France ou dans l'Empire, que des femmes d'origine modeste aux relations et aux ressources tout aussi modestes.

### **Les effets de la guerre sur la vie des communautés**

Les communautés subissent les effets de la guerre de façon à la fois directe et indirecte, avec des conséquences immédiates et d'autres qui se lisent avec le temps.

#### *Saccages et incendies*

Que les troupes soient protestantes ou catholiques ne change rien à la violence de leurs passages. Villes et bourgades sont pillées, saccagées, incendiées, sans que les couvents, qu'ils soient d'hommes ou de femmes, ne bénéficient d'aucun traitement d'exception.

«La Lorraine, toute désolée par les ravages et les désordres d'une guerre fort allumée, obligeait tous les habitants de cette province d'abandonner et de chercher des asiles pour se sauver, les maisons religieuses n'étaient point alors des lieux plus sacrés que les autres, ni de réserve à la fureur de nos ennemis<sup>[5]</sup>.»

Cette violence exercée non seulement sur des religieux en général, mais sur des femmes consacrées à Dieu, même si elle reflète la violence ordinaire de la guerre, a suffisamment choqué les contemporains pour que le burin de Jacques Callot s'en empare dans sa série des *Misères de la guerre*.

Si Nancy échappe aux destructions perpétrées par l'ennemi, il n'en va pas de même des bourgades que des murailles ne protègent pas. En 1635, les «Suédois» (en fait les troupes du prince protestant Bernard de Saxe-Weimar

augmentées de quelque 300 cavaliers français, de mercenaires croates, de déserteurs et de paysans n'ayant plus rien à perdre) saccagent et incendient Bruyères et Saint-Nicolas-de-Port (4-11 novembre). Trois couvents de femmes sont alors au moins partiellement détruits : deux couvents des annonciades rouges de Jeanne de France, celui de Bruyères (fondation de Saint-Nicolas), et celui de Saint-Nicolas ; et le couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Saint-Nicolas. À Saint-Nicolas, trois ou quatre sœurs de la Congrégation réussissent à se maintenir sur place – ou à réintégrer très vite ce qui reste de leur couvent<sup>[6]</sup> ; les autres trouvent refuge à Nancy.

La capitale du duché, elle, n'échappe pas pour autant aux exactions des troupes d'occupation : il ne s'agit ni d'incendies, ni de destructions massives, mais d'insécurité permanente et d'une forme plus insidieuse de pillage au long cours.

La Vie de la vénérable mère Marie-Jeanne Adrienne Poynette, du couvent des annonciades célestes de Nancy, évoque explicitement des conditions de vie exposées aux exactions, où les effets de la protection des puissants et des saints se mesurent à l'aune du danger :

*« ... un jour, n'ayant en la maison pour tout argent que six deniers, elle les fit distribuer aux pauvres, disant qu'elle ne serait jamais plus riche que lorsqu'elle serait plus parfaitement pauvre. La récompense suivit de près et au centuple cette petite aumône, car le même jour, Madame Béatrix de Lorraine leur donna six pistoles, fit à la suite des charités considérables à ce monastère, contribua longtemps à la subsistance de cette communauté et rétablit les murailles de clôture qui n'étaient fermées auparavant que de planches, pour les garantir des insultes des soldats ; dont trois ayant un jour fait tous leurs efforts pour y entrer la veille de l'Annonciation à deux heures après minuit et faire ouverture à ces planches, se sentirent repoussés par une main invisible, avouant les uns aux autres leur impuissance sans pouvoir en connaître la cause, et rendirent les voisins témoins de ce miracle et du danger que les religieuses avaient couru, mais qui en avaient été délivrées par la protection de saint Joseph, pour y avoir mis son image au-dessus de la porte comme une sauvegarde de ce monastère<sup>[7]</sup>. »*

### *La peste*

La peste revient en force en 1621, au moment même où la menace de guerre se précise. Le principe de propagation de la maladie expose davantage les habitants des villes que ceux des zones rurales, et les régions parcourues par les troupes que celles où règne encore la paix. Face à la menace qui pèse sur la communauté de Saint-Nicolas, Pierre Fourier enjoint les dames de la Congrégation d'Épinal de se préoccuper de leurs sœurs<sup>[8]</sup>. Celles-ci quittent

leur couvent en 1625, ce qui ne les met pas à l'abri de la peste : quatre sœurs succombent à l'épidémie<sup>[9]</sup>.

À l'Annonciade de Nancy, les novices sont expédiées à Saint-Mihiel, couvent fondé en 1619 par celui de Nancy. Car les religieuses ont beau vivre derrière une clôture strictement observée, celle-ci ne peut pas être complètement étanche, ne serait-ce que pour les besoins de la confession ou du service de la maison :

*« En 1631, deux ans après le bâtiment de l'infirmerie, [Mère Marie-Emmanuelle Raquemel, supérieure des annonciades de Nancy] établit une pharmacie pour soulager plus promptement les sœurs malades, et fit mettre cet office au nombre des petits avec l'agrément du supérieur et le consentement du chapitre. L'on en reconnut et la nécessité et l'utilité. L'année suivante, la ville fut infectée de la peste, mais notre maison en fut préservée comme Lot de l'embrasement de Sodome par un effet de la divine providence. Notre confesseur, frappé de cette maladie, célébra, confessa et communia toutes les religieuses, le même jour fut obligé de sortir de la ville, fit ses adieux à la mère prieure après sa messe, lui déclara sa maladie et son danger, et mourut deux jours après.*

*La protection du Très-Haut parut encore sur nous plus visiblement par cette circonstance. Une de nos tourières du dehors ayant logé dans sa chambre des villageoises infectées de ce mal contagieux, fut aussitôt surprise de ce mauvais air, dont le danger était si grand que l'on avait résolu d'envoyer les novices en notre monastère de Saint-Mihiel. Cette fille ne cessa de traiter avec les religieuses et mourut deux jours après, sans que l'intérieur de la maison en eut reçu aucun préjudice. »*

Dans ces conditions de clôture tout compte fait assez perméables et propices à la propagation de la contagion, et comme pour la prévention des exactions de la soldatesque, la grâce divine reste le meilleur viatique :

*« Les prières de mère Marie-Emmanuelle avaient eu autant d'autorité sur cette maladie pour lui prescrire des bornes que la puissance du Seigneur en avait marqué à cet élément indomptable pour arrêter sa fureur et briser ses flots par un grain de sable<sup>[11]</sup>. »*

### **Famine et dénuement**

En 1621-1622, alors que réapparaît la peste, les bandes armées d'Ernst de Mansfeld (1580-1626), ralliant les Pays-Bas depuis le Palatinat, ravagent le nord du duché. Ces premiers troubles provoquent une crise de subsistance ; à Nancy, le prix des céréales augmente quasiment du double. Avec l'entrée des troupes françaises dans la capitale du duché, en 1633, les couvents, qu'ils soient d'hommes ou de femmes, sont réquisitionnés pour le logement des gens de guerre, qu'il faut aussi nourrir. Or le ravitaillement est largement compromis par la ruine de la production agricole dans les campagnes.

Les supérieures, pour permettre à leur communauté de surmonter ces épreuves, se transforment en diplomates et en femmes d'affaires. Elles endossent d'autant plus facilement ce rôle qu'elles sont issues de familles influentes et disposent d'un réseau de protection solide. La supérieure des annonciades célestes de Nancy se montre d'emblée particulièrement avisée dans sa gestion :

*« La guerre survint cette même année, les Français entrant en Lorraine désolèrent la province. On cessa [la construction du monastère de Nancy] qui fut couvert seulement pour l'achever à la paix. Cette économe si prudente prévoyant alors les misères qui nous menaçaient pour l'avenir fit un emprunt de quatre mil francs pour acheter trois cents réseaux de blé et sauva ainsi ses filles comme un autre Joseph ses frères de la famine<sup>[12]</sup>. »*

À la Visitation de Nancy, la mère supérieure négocie avec la ville la vente d'un bâtiment contigu au couvent et qui sert de magasin de fourrage pour les troupes, s'engageant à prendre à la charge de la communauté la construction d'un nouveau magasin de fourrage à proximité immédiate du manège<sup>[13]</sup>. Les mêmes visitandines obtiennent du maréchal de Rochefort, commandant des duchés pour le roi de France, l'exemption de logement des gens de guerre<sup>[14]</sup>. Enfin, comme les carmélites, elles bénéficient de l'attribution, par le roi Louis XIII, d'une portion quotidienne du « pain de munition » distribué aux soldats (1633-1650). Condamnées à aller nu-pied, à défaut de parvenir à se procurer des bas, nourries du fameux pain de munition, elles alertent de leur détresse la maison mère à Annecy, et Jeanne de Chantal lance immédiatement un appel à la charité auprès des autres monastères<sup>[15]</sup>.

### *L'exil temporaire*

Les mouvements de repli sur Nancy des communautés dont les couvents sont menacés ou saccagés se poursuivent dans bien des cas par un véritable exil hors des frontières du duché, les couvents nancéiens peinant à subvenir aux besoins de leur seule communauté d'origine. Les choix dépendent du réseau des relations sociales et politiques des mères supérieures, de la sensibilité des directeurs spirituels aussi : soit les mères trouvent un refuge temporaire dans un couvent parisien ; soit elles partent essaimer dans l'Empire ; soit encore, quand leurs familles disposent des ressources suffisantes pour les recueillir, elles se mettent en rupture de la vie conventuelle, le temps de laisser passer la crise et de permettre à la communauté de se reconstituer. En raison de sa personnalité et de ses engagements, Catherine de Lorraine, fondatrice du couvent bénédictin de Notre-Dame-de-Consolation à Nancy, prend, elle, la route de l'exil politique.

Quand bien même les historiens se plaisent à souligner l'attachement des Lorrains à l'indépendance de leur duché et la résistance opposée à l'occupation



française, la culture et la spiritualité des élites parmi lesquelles sont recrutées les religieuses des ordres contemplatifs (carmélites, visitandines, annonciades, bénédictines) les portent plutôt vers la France. Pour la plupart de celles qui optent pour un repli hors du duché, la route du refuge et parfois aussi du renouveau spirituel passe par Paris.

*« La Lorraine, toute désolée par les ravages et les désordres d'une guerre fort allumée, obligeait tous les habitants de cette province et de chercher des asiles pour se sauver, les maisons religieuses n'étaient point alors des lieux plus sacrés que les autres, ni de réserve à la fureur de nos ennemis.*

*Les mères d'Épinal furent contraintes d'en envoyer six en refuge à Paris, sous la conduite de notre vertueuse mère Marie-Jeanne-Adrienne, laquelle y demeura l'espace d'un an après y avoir laissé des preuves certaines de sa grande régularité.*

*Quoiqu'elle aimât la retraite et sa maison de profession, néanmoins l'extrême pauvreté où elle la vit réduite l'obligea de se soumettre d'en sortir encore une fois en 1649 pour aller avec une compagne en refuge à Vic, pour soulager notre communauté dans ses misères causées par les guerres et vivre sur une petite rente due en ladite ville, et à Marsal. Laquelle fut rappelée après quatre ans par notre communauté et rentra au mois de mars 1654<sup>[16]</sup>. »*

L'itinéraire de Catherine de Bar, de Bruyères à Nancy où elle revient en 1668 sous un autre voile, offre le cas le plus extrême d'un parcours de guerre dicté par les contraintes extérieures, la quête spirituelle et l'élan fondateur. Partie avec ses sœurs quelques heures avant l'incendie de leur couvent des annonciades rouges de Bruyères, en mai 1635, Catherine de Bar (mère Saint-Jean-l'Évangéliste) et ses sœurs se réfugient tout d'abord à Badonviller, d'où la menace des « Suédois » les chasse de nouveau. Elle s'enfuit alors avec une des ses compagnes, toutes deux déguisées en homme selon la tradition. S'étant réfugiée en 1636 avec ses annonciades à Commercy, chez le marquis des Armoises, la peste les y retrouve : des vingt membres de la communauté, l'épidémie n'en préserve que cinq. Catherine décide alors de s'établir temporairement avec les survivantes chez son père à Saint-Dié, à la fin de 1637, avant que l'intervention de personnes amies permette au groupe d'être accueilli par les bénédictines de Rambervillers. Séduites par l'ordre et l'oraison pratiquée chez les bénédictines, Catherine entre alors au noviciat. Rattrapée par la guerre, la communauté de Rambervillers se replie en partie sur Saint-Mihiel, ville ruinée elle aussi par les combats et la peste. C'est là que le père Guérin, disciple de Vincent de Paul envoyé par lui en mission de secours « humanitaire » aux confins orientaux du royaume, s'alarme de leur indigence. En août 1641, il obtient que la supérieure de l'abbaye bénédictine de Montmartre accueille Catherine et quelques compagnes. Les autres sœurs sont installées à Saint-Maur-des-Fossés. Entre Île-de-France et Normandie (Caen, où elle rencontre notamment le père oratorien Jean Eudes),

mère Mechtilde, de son nom de bénédictine, trouve un terreau où sa quête spirituelle et son tempérament de supérieure s'épanouissent. Elle ne regagne la Lorraine que lorsque ses sœurs, rentrées à Rambervillers, l'élisent en 1650 comme abbesse. Mais la reprise des hostilités entre Lorraine et France pousse Catherine à repartir pour Paris, où elle s'est, à l'évidence, constitué un puissant réseau de relations. Elle se sert de ce nouvel exil, volontaire, pour fonder avec l'appui du confesseur de la reine Anne d'Autriche, le père Picoté, son institut de moniales bénédictines voué à l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement. Son couvent accueille alors les sœurs lorraines réfugiées.

Tout autre est le parcours de Catherine de Lorraine (1573-1648), fille de Charles III et tante des futurs ducs Charles IV et Nicolas-François, exemple de religieuse impliquée à la fois dans la réforme spirituelle et dans les conflits politiques et religieux de son temps, comme on en trouve quelques figures prégnantes dans l'Empire<sup>[17]</sup>. Abbesse de Remiremont, dont elle tente de réformer le chapitre, elle a obtenu l'autorisation d'établir à Nancy une communauté placée sous la règle bénédictine et vouée à l'adoration du Saint Sacrement : le monastère Notre-Dame-de-Consolation (1625). Engagée dans la défense de l'indépendance du duché contre la politique expansionniste du roi de France, Catherine organise le mariage clandestin de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et de Marguerite de Lorraine, sa nièce, au monastère. Cet acte d'hostilité envers le roi de France la contraint à l'exil politique<sup>[18]</sup>, de 1634 à 1638. Ses biens sont confisqués. Si Louis XIII consent à ne pas loger de troupes à Notre-Dame-de-Consolation, il en confisque toutes les rentes, comme celles du chapitre de Remiremont, où Catherine revient en 1638. De 1638 à 1669, le registre des professions de Notre-Dame-de-Consolation cesse d'être tenu ; le couvent ne survivra pas sous sa forme originelle à l'épreuve de la guerre.

### *L'émigration*

Les filles spirituelles de Pierre Fourier, les dames de Notre-Dame, choisissent, elles, un exil missionnaire en terres d'Empire pourtant meurtries par la guerre, inscrivant leurs épreuves dans une dynamique d'expansion congréganiste. Le 11 mai 1640, six d'entre elles (les sœurs Marie-Augustine et Marie-Jeanne Guillelmin, Anne-Madeleine et Alexia Bertrand, et Marie-Cécile et Marie-Jeanne Wiedermann) quittent Nancy, où les ressources ne suffisent plus à entretenir une communauté élargie, et gagnent Trèves<sup>[19]</sup> puis Cologne<sup>[20]</sup>. La présence à Cologne, depuis 1639, du nonce apostolique Fabio Chigi (futur pape Alexandre VII) peut expliquer cette destination. Pourquoi les sœurs ne s'y implantent-elles pas ? Le Dr Hartmut Mecke, spécialiste de l'histoire de la Congrégation en Westphalie, émet l'hypothèse d'une hostilité conjuguée des ursulines, tout juste installées (1639), concurrentes directes de la Congrégation

dont elles partagent en partie les méthodes et en tout cas la gratuité de l'enseignement, et de Colonnais peu enclins à assumer un alourdissement de la fiscalité. Comment les dames de Notre-Dame sont-elles alors dirigées vers Münster ? La ville épiscopale a été choisie par les puissances catholiques pour les pourparlers de paix, qui s'ouvrent en 1641. Le choix se serait fait à l'initiative du nonce Chigi, qui rejoint lui aussi Münster pour prendre part aux négociations ; mais aucun document, ni dans les archives de la congrégation, ni à Münster, ni dans le fonds du trésor des chartes de Lorraine ne permet, aujourd'hui, de confirmer le rôle du nonce. En tout cas, l'opportunité est offerte aux « nonnes welches » d'y installer couvent et école, dont l'existence est attestée en 1644.

### **Les conséquences**

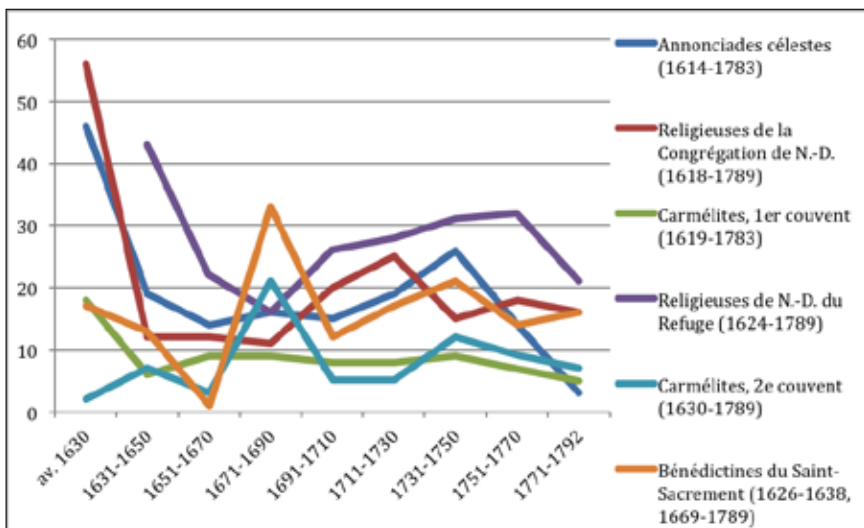
Au-delà des effets immédiats, dont les principaux ont été balayés, comment ces trente années de guerre et d'occupation militaire se répercutent-elles sur le paysage religieux féminin ?

### *L'évolution des professions*

Les sources conservées aux archives de Meurthe-et-Moselle permettent de suivre avec précision les professions (autrement dit les entrées durables dans la communauté), dans six des onze couvents de femmes de Nancy, des couvents relevant tous de congrégations nouvelles ou réformées (le Carmel). Les registres y ont été tenus avec plus ou moins de soin dans la présentation, mais de façon quasiment continue, de la fondation à la Révolution. Aussi ces couvents nancéiens servent-ils par défaut d'échantillon représentatif pour analyser l'impact de la guerre sur la force d'attraction des différentes communautés en Lorraine.

Ce ne sont pas les chiffres en valeur absolue qui doivent retenir l'attention, mais l'évolution sur l'ensemble de la période. En effet, la vocation spécifique de chaque congrégation a une conséquence directe sur la taille des communautés. Au Refuge par exemple, où l'on reçoit les filles de mauvaise vie, le gabarit de la maison n'est pas limité. Il en va de même dans les congrégations où la règle impose la stabilité, autrement dit l'attachement à vie à son couvent ; seul l'essaimage crée alors une exception à la règle, mais comme il exige la réunion d'un faisceau de conditions, il ne s'improvise pas. En revanche, dans une congrégation comme celle de Notre-Dame, à vocation enseignante, l'afflux de vocations est un des moteurs de l'expansion.

	avant 1630	1631 1650	1651 1670	1671 1690	1691 1710	1711 1730	1731 1750	1751 1770	1771 1792
Annonciades célestes (1614-1783)	46	19	14	16	15	19	26	14	3
Congrégation de N.-D. (1618-1789)	56	12	12	11	20	25	15	18	16
Carmélites, 1 <sup>er</sup> couvent (1619-1783)	18	6	9	9	8	8	9	7	5
N.-D. du Refuge (1624-1789)		43	22	16	26	28	31	32	21
Carmélites, 2 <sup>ème</sup> couvent (1630-1789)	2	7	3	21	5	5	12	9	7
Bénédictines du St-Sacrement (1626-1638, 1669-1789)	17	13	1	33	12	17	21	14	16



Source : arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, H 2364, 2401, 2503, 2509, 2571-2572, 2772, 2774-2775/ H. Say

Au-delà des particularités de chaque couvent, liées à la mission de la congrégation d'appartenance, à son prestige, au charisme de la mère supérieure du moment et à son réseau de relations, les courbes que suivent nos couvents nancéiens dessinent globalement un même mouvement : les effets de la guerre font plonger les entrées. Le décalage entre la poursuite de la chute du nombre des professions, jusqu'à la décennie 1660-1670, alors que la vie a repris un cours moins chaotique à Nancy à partir des années 1645-1650, est à imputer à la saignée démographique évoquée en introduction.

La période de la seconde occupation française (1670-1698) est marquée par une reprise vigoureuse des entrées monastiques, avant même que la courbe démographique ne s'inverse (après 1668, selon les travaux de M.-J. Laperche-Fournel). Des troupes stationnent certes toujours à Nancy, mais il s'agit d'une occupation organisée, et le roi de France a octroyé des mesures de protection pour les couvents, qui contribuent à restaurer la confiance. À la fin du 17<sup>e</sup> siècle, le recrutement se tasse de nouveau et atteint une sorte de vitesse de croisière qu'il conserve jusqu'aux années 1770. Si le recrutement a sauté une génération en raison de la guerre, celle-ci n'a donc pas modifié en profondeur le paysage conventuel à Nancy, ni dans les autres villes du duché.

### *De Notre-Dame-de-Consolation au Saint-Sacrement*

Dans un seul cas, elle a provoqué la reprise d'une maison par une autre congrégation, mais de même spiritualité. Durement malmené par le roi de France en représailles contre l'engagement politique de sa fondatrice, Catherine de Lorraine (morte en 1648), le couvent de Notre-Dame-de-Consolation est en effet affilié en 1668 à l'institut du Très-Saint-Sacrement de Catherine de Bar, autorisé par le pape Alexandre VII en 1660. L'institut s'était rattaché peu auparavant les couvents de bénédictines de Rambervillers (1663 selon dom Calmet, ou 1666) et de Toul (1664). En cohérence avec les réseaux d'appuis que Catherine de Bar s'est constitués pendant son exil, les fondations ultérieures sont situées exclusivement en France et notamment en Normandie.

### *Essaimage et fondations*

Pour deux congrégations en particulier (les annonciades célestes et la Congrégation de Notre-Dame), la guerre intervient en pleine période d'essaimage, avec des conséquences opposées.

Les annonciades de Nancy, qui ont fondé Saint-Mihiel (1619) trois ans seulement après leur propre implantation dans la capitale ducale, puis Joinville (1621), Liège (1627), enfin Épinal (1632) et Maizières-lès-Metz (1633) alors que la guerre frappe déjà la Lorraine, et qui ont participé à la fondation de la maison parisienne de l'ordre (1621), ne comptent plus aucune fondation à leur actif après 1633. Après 1660, les professions prononcées à Nancy assurent simplement la pérennisation d'une communauté solide. Les effets de la guerre se sont conjugués à l'essoufflement de l'expansion des ordres contemplatifs issus du renouveau, dont la carte d'implantation se stabilise peu ou prou jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Jusqu'à la guerre, à la faveur du soutien apporté par un réseau de bienfaiteurs sous l'impulsion de Pierre Fourier, et appuyée par l'évêque de Toul Jean des Porcelets, la Congrégation de Notre-Dame s'est bien implantée en Lorraine<sup>[21]</sup>.

La guerre ne stoppe pas l'élan mais c'est hors des frontières de la Lorraine, dans l'Empire et en partant de la ville où la paix se négocie alors, que la Congrégation trouve son terrain d'expansion. Dès 1652, la supérieure de Munster, mère Marie-Augustine Guillelmin (de l'Assomption), entreprend des démarches auprès de l'évêque de Paderborn pour établir une maison dans sa ville. Au même moment, la princesse-abbesse de Essen, Anne-Salomé de Salm-Reifferscheidt, obtient de la ville d'Essen la cession aux sœurs de Munster d'un béguinage pour l'installation d'un couvent et d'une école « destinée à enseigner l'écriture, le français et les travaux manuels aux jeunes filles<sup>[22]</sup> ». L'œuvre est confiée à trois des six sœurs venues de Saint-Nicolas (Marie-Augustine Guillelmin, sa sœur Jeanne et Alexia Bertrand). Du coup, la fondation de Paderborn attend 1658 pour se concrétiser. Les religieuses de Notre-Dame ne rompent pas pour autant les liens avec la Lorraine ; les sœurs Guillelmin regagnent même leur couvent d'origine à Saint-Nicolas, une fois leurs fondations westphaliennes assurées, mais Jeanne est rappelée rapidement à Essen pour y prendre la charge de supérieure. Quant à Alexia Bertrand, elle est élue comme première supérieure de Paderborn et assumera cette charge pendant près de vingt-quatre ans.

Enfin, le secours des indigents et des malades stimule en Lorraine le développement d'un autre type de fondations, écho d'un plus large mouvement porté en France par Monsieur Vincent, futur saint Vincent de Paul : les maisons de charité et communautés hospitalières. En 1652, alors que la situation s'est stabilisée dans la capitale ducale où règne un ordre français plutôt protecteur pour les communautés religieuses, Emmanuel Chauvenel crée la Maison de la Sainte-Famille, confiée à Barbe Thouvenin et à une « assemblée de veuves et filles dévotes... au service charitable du prochain » ; elle est installée dans la Maison Saint-Charles et promise à un bel avenir.

### *L'évolution des principes de fonctionnement*

La confrontation brutale à la fragilité de la protection des puissants et des revenus des rentes agricoles conduit les communautés à réviser leur mode de financement.

La maison de Notre-Dame-du-Refuge, fondée à Nancy par Élisabeth de Ranfaing pour le redressement moral et spirituel (*reductio*) des âmes altérées par toutes les formes d'indigence morale et mentale, à vocation considérée comme hospitalière, est reconnue au moment où la guerre frappe le duché et Nancy<sup>[23]</sup>. En 1641, face à l'indigence qui menace la survie de la toute jeune communauté, la dot versée une fois pour toutes lors du placement des filles dites « repenties » est remplacée par une pension annuelle dont le montant est négocié lors du placement. Elle sert essentiellement à la nourriture des filles et à l'entretien des bâtiments, car tous les effets personnels, tant en linge que vaisselle, couchage ou

mobilier, dont les filles disposent, sont ceux qu'elles ont apportés. Si la pension n'est pas acquittée, l'expulsion du couvent est prononcée<sup>[24]</sup>.

Une pratique se généralise un peu partout dans les couvents de femmes, celle d'héberger des pensionnaires : soit de riches veuves qui préfèrent finir leurs jours au couvent, par choix spirituel mais aussi parfois pour échapper à leur famille ; soit des jeunes filles dont on souhaite qu'elles bénéficient d'une éducation intellectuelle, spirituelle et morale convenant à leur rang. Si la guerre n'est pas la cause première d'une pratique qui remonte probablement à l'origine du cénobitisme féminin, ses conséquences et la nécessité de s'assurer de revenus fixes généralisent son adoption en Lorraine, au Refuge comme à la Visitation, chez les annonciades comme chez les bénédictines de l'Adoration perpétuelle. La perméabilité au monde des communautés de femmes même cloîtrées en sort renforcée.

La guerre de Trente Ans n'a pas véritablement modifié le cours de la vie religieuse déclinée au féminin, en Lorraine, mais elle a marqué quelques ruptures significatives. Les maisons fondées parviennent toutes à se maintenir, moyennant quelques mutations, et les entrées se maintiennent à un bon niveau jusqu'aux années 1770.

Mais en asséchant les ressources et l'influence politique des bienfaiteurs potentiels, sans la générosité et la protection desquels aucune maison ne saurait s'implanter durablement, la guerre et la période de l'occupation française stoppent l'élan de fondation des congrégations nouvelles. Après 1661, les communautés lorraines reconstituent et restaurent leur patrimoine, consolident leurs revenus et leurs modes de fonctionnement ; elles n'essaient plus. En terme de fondations religieuses, l'Europe connaît un « entre-deux ». La grande vague des fondations d'ordres contemplatifs féminins cloîtrés (à la fin du 16<sup>ème</sup> et au premier tiers du 17<sup>ème</sup> siècle) est passée. Il faut attendre encore quelques décennies pour qu'apparaissent, en Lorraine, les premières congrégations apostoliques de sœurs enseignantes des campagnes, sous l'impulsion notamment de Jean-Baptiste Vatelot<sup>[25]</sup> (dans la première moitié du 18<sup>ème</sup> siècle), et de Jean-Martin Moyë (au deuxième tiers du 18<sup>ème</sup> siècle<sup>[26]</sup>), qui relaient en quelque sorte l'œuvre de la Congrégation de Notre-Dame plutôt implantée dans les villes et bourgades. Entre ces deux mouvements, dans une région éprouvée, les quelques fondations de communautés de femmes consacrées sont exclusivement vouées aux œuvres de charité, hospitalières : à Nancy, les sœurs de Saint-Charles (érigées en congrégation en 1679), puis les sœurs des orphelines (1715).

L'architecture religieuse aura pâti à sa façon des malheurs de la guerre. « Quant à l'intérieur de l'église, écrit l'abbé et historien de Nancy Jean-Jacques Lionnois, ce n'est qu'une nef, comme toutes celles que les religieuses,

les dames du Saint-Sacrement exceptées, ont fait bâtir en cette ville-neuve à cause du malheur du siècle dernier où elles se sont établies<sup>[27]</sup>. » Le temps des fondations, qui s'assortit en général d'un élan de construction de bâtiments conventuels adaptés, est bien passé. Les sœurs de la Visitation, oubliées par Lionnois, attendent 1770 pour concrétiser le projet de construction d'une chapelle neuve, qu'elles portaient depuis leur installation en 1632. Leur attitude illustre la prudence générale, une fois la paix revenue ; il faut d'abord reconstituer les revenus, voire même recouvrer le couvent d'origine. Ainsi les grandes carmélites, qui avaient été relogées sur les glacis pour laisser leur première maison aux tiercelines, obtiennent-elles à grand' peine, lorsque la reconstruction des fortifications de Nancy (1670) les chasse de cette seconde maison, la rétrocession de la première. Le Saint-Sacrement de Catherine de Bar, qui dispose d'appuis solides en France, constitue là encore une exception à cette prudence généralisée.

La Réforme catholique s'est accompagnée de l'apparition de congrégations spécifiquement féminines, sans équivalent masculin : au-delà de l'autorité de l'évêque, elles sont gouvernées par les femmes. La guerre de Trente Ans met cette forme d'émancipation à l'épreuve. En démontrant leur capacité à s'organiser dans l'adversité, avec une admirable fidélité à leur vocation, ces communautés confortent leur place dans l'Église comme dans la société.



## Notes

- [1] M.-J. Laperche-Fournel, *La Population du duché de Lorraine de 1580 à 1720*, Nancy, PUN, 1985.
- [2] Le duché de Lorraine a été rendu par le traité des Pyrénées de 1659, le traité de Vincennes restitue celui de Bar.
- [3] Aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle (série H) : registres de professions, mémoires, requêtes, biographies des vénérables mères annonciades du couvent de Nancy.
- [4] Le miracle de Faverney (abbaye bénédictine) se produit dans la nuit du 25 au 26 mai 1608. En 1652 sont fondées les bénédictines de l'Adoration perpétuelle, par Catherine de Bar (mère Mechtilde).
- [5] « Vie de la vénérable mère Marie-Jeanne Adrienne Poynette », *Suite de l'abrégé des vies et morts de nos vénérables mères et sœurs proffesses qui sont décédées en ce monastère ou ailleurs en qualité de fondatrices. Tome second*. Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, fonds du couvent de Nancy des annonciades célestes, n.c., p. 58-67.
- [6] Correspondance de Pierre Fourier, citée par H. Mecke, *Up de Nonnen. 1658-2008. 350 Jahre in Paderborn. Das Michaelskloster und seine Schulen*, Westfalia Druck 2008, p. 10.



- [7] *Suite de l'abrégé des vies et morts de nos vénérables mères et sœurs proffesses qui sont décédées en ce monastère ou aillieurs en qualité de fondatrices. Tome second.* Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, fonds du couvent de Nancy des annonciades célestes, n.c., p. 58-67.
- [8] Correspondance de Pierre Fourier. Archives de la Congrégation.
- [9] *Ibid.*, lettre du 10 oct. 1627.
- [10] «La vie de la vénérable mère Marie-Emmanuelle Raquemel, décédée à Nancy le vingt-deuxième may 1672», *Suite de l'abrégé des vies et morts de nos vénérables mères et sœurs proffesses qui sont décédées en ce monastère ou aillieurs en qualité de fondatrices. Tome second.* Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, fonds du couvent de Nancy des annonciades célestes, n.c., p. 2-57.
- [11] *Ibidem.*
- [12] *Ibidem.*
- [13] Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, fonds de la Visitation de Nancy, H 2890.
- [14] Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, fonds de la Visitation de Nancy, H 2889.
- [15] Jeanne de Chantal, *Correspondance*, VI : 1640-1641, édition critique établie et annotée par sœur M.-P. Burns, v.s.m., Paris, Le Cerf, 1996 : lettre du 15 mars 1641 à mère Louise-Dorothée de Marigny, supérieure du couvent de Montpellier.
- [16] «Vie de la vénérable mère Marie-Jeanne Adrienne Poynette», *Suite de l'abrégé des vies et morts de nos vénérables mères et sœurs proffesses qui sont décédées en ce monastère ou aillieurs en qualité de fondatrices. Tome second.* Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, fonds du couvent de Nancy des annonciades célestes, n.c., p. 58-67.
- [17] Par exemple, la princesse abbesse de Essen, Anne Salomé de Salm-Reifferscheidt (1622-1688), à qui l'on doit notamment l'installation des religieuses de la Congrégation à Essen en 1652.
- [18] Elle s'installe successivement à Gray puis à Besançon, dans la Franche-Comté espagnole, puis à Innsbruck chez sa nièce, à Munich chez sa sœur Élisabeth, de nouveau à Innsbruck.
- [19] Siège de la province ecclésiastique à laquelle sont rattachés les diocèses de Toul et de Metz, Pierre Fourier y a été ordonné prêtre en 1589.
- [20] Lettre anonyme [v. 1647], fonds du couvent de la Congrégation de Notre-Dame de Münster (archives de la ville de Münster), citée par Dr Harmut Mecke, *op. cit.*, p. 11.
- [21] À Nancy, Saint-Nicolas, Pont-à-Mousson, Lunéville, Metz, Bar-le-Duc, etc.
- [22] Dr Hartmut Mecke, *op. cit.*, p. 19.
- [23] Ses constitutions sont approuvées par le pape Urbain VIII en 1634 (arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, GP I/1-4).

- [24] Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, H 2772-2773 (Anne du Coudret). Cf. Say H., « Filles abandonnées, perdues ou repenties : le Refuge de Nancy aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles », V.S.T., n° 106 (2<sup>ème</sup> tr. 2010), p. 29-37.
- [25] Jean-Baptiste Vatelot (1688-1748) est le fondateur des sœurs de la Doctrine chrétienne, ou « vatelottes ».
- [26] Jean-Martin Moyë (1730-1793) est le fondateur des sœurs de la Divine Providence en 1767.
- [27] Lionnois J.-J., *Histoire des villes-vieille et neuve de Nancy depuis leur fondation jusqu'en 1788*, Nancy, 1811, p. 134.